



## ASSEMBLEE GENERALE 2020 : HARMONIE MUTUELLE RENFORCE SA PERFORMANCE ET SES DISPOSITIFS DE SOLIDARITE

*Paris, le 2 juillet 2020 – Harmonie Mutuelle a tenu avant-hier son Assemblée Générale avec près de 300 représentants de ses adhérents rassemblés pour la première fois à distance. Dans un contexte sanitaire, social et sociétal inédit, Harmonie Mutuelle annonce des mesures innovantes pour plus de solidarité pour ses adhérents et affiche une dynamique de développement et une solidité financière en 2019. Enfin, Harmonie Mutuelle lance une démarche collective pour devenir une entreprise mutualiste à mission et ainsi inscrire ses engagements dans ses statuts.*

### ► HARMONIE MUTUELLE RENFORCE SES DISPOSITIFS DE SOLIDARITE ET SON ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL

Pour Harmonie Mutuelle, la crise économique résultant du Covid-19 est un risque sur le long terme qui peut aussi bien impacter les adhérents individuels que les entreprises clientes. La mutuelle apporte la preuve de son rôle d'acteur solidaire et de la pertinence de son modèle en votant en Assemblée Générale de nouvelles résolutions :

- **Au titre de la solidarité et au bénéfice de ses adhérents :**

La redistribution aux adhérents sous forme de prestations santé, fixée à 80% minimum depuis 2018, est maintenue en 2020 et rendue opposable suite à un vote en Assemblée Générale.

- **Au titre de la solidarité nationale :**

Harmonie Mutuelle, en tant que partenaire de la CNAM et des pouvoirs publics, s'est engagée - dans le cadre du Groupe VYV et plus largement de la FNMF – à faire une proposition pour soutenir l'effort de solidarité nationale demandée par les ministres de la santé et des comptes publics. Cette contribution aux dépenses supplémentaires de l'assurance maladie dans la période du COVID-19 pourrait atteindre 50 millions d'euros<sup>1</sup>.

**« En étant la première mutuelle de France à rendre opposable son taux de redistribution de 80%, en reversant 50 millions d'euros non dépensés à la sécurité sociale, Harmonie Mutuelle fait la démonstration qu'elle n'est pas guidée par le profit mais par l'accès aux soins du plus grand nombre. »** précise Catherine Touvrey, Directrice générale d'Harmonie Mutuelle.

L'engagement social et sociétal d'Harmonie Mutuelle s'est renforcé avec :

- **La réussite de la mise en œuvre du 100% Santé 2 ans avant la réforme** et son engagement dans le nouveau dispositif de Complémentaire Santé Solidaire.
- **Le déploiement de la multi-protection et les réseaux d'aides et d'actions** dans ses 3 métiers : prévention, santé et prévoyance. Harmonie Mutuelle s'appuie également sur la force du Groupe VYV pour élargir ses offres (lancement d'une offre épargne-retraite par exemple en 2019) et ainsi mieux servir ses adhérents. D'ailleurs, Harmonie Mutuelle progresse dans l'excellence relationnelle en figurant à la 14<sup>è</sup> place du Top 200 du palmarès de la relation client<sup>2</sup> et avec 92% de ses adhérents qui la recommanderaient à un proche<sup>3</sup>.
- **La réalisation de deux investissements financiers stratégiques au service de la santé et de l'économie réelle.** Une volonté d'Harmonie Mutuelle qui se poursuit par :
  - o L'investissement dans la santé, l'accompagnement et l'innovation avec par exemple VYV Invest (84 millions d'euros), nos structures de soins, Harmonie Services Mutualistes et HM VYV Innovation (4,6 millions d'euros) ;
  - o L'investissement dans les territoires et le développement du tissu économique local, notamment via le Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France de 200 millions d'euros.
- **La volonté d'inscrire le handicap dans une politique forte et pérenne en s'engageant pour la seconde fois en Assemblée Générale.** Après plusieurs mois de travaux préliminaires réalisés par les représentants des adhérents dans le cadre du Parlement des Territoires, Harmonie Mutuelle a l'ambition est de devenir la 1<sup>ère</sup> entreprise labellisée handi-accueillante. Pour cela, une « feuille de route triennale pour le handicap – 2020-2023 » sera mise en œuvre autour de 5 engagements et 24 objectifs d'actions concrètes.
- **La co-construction avec ses entreprises clientes de nouvelles solutions :** grâce à une écoute régulière des attentes en termes de protection et de valorisation du capital humain dans le cadre de *Harmonie Entreprise*<sup>4</sup> ou des *Harmonie Lab Entreprises*<sup>4</sup>, Harmonie mutuelle co-construit avec ses entreprises clientes de nouvelles réponses à une préoccupation majeure post-confinement : la santé mentale des salariés.

## ➤ HARMONIE MUTUELLE AFFICHE UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET UNE SOLIDITE FINANCIERE EN 2019, MAIS RESTE PRUDENTE QUANT AUX IMPACTS DE LA CRISE DU COVID-19 SUR LES RESULTATS 2020

Harmonie Mutuelle annonce une solidité financière et un bilan 2019 conforme à ses valeurs et aux engagements pris il y a un an en Assemblée Générale :

- **Le chiffre d'affaires a augmenté** de près de 100 millions d'euros pour s'établir à 2,8 milliards d'euros en 2019 (hors intégration Harmonie Fonction Publique) ;
- **Le développement s'est poursuivi** pour la 3<sup>e</sup> année consécutive avec :
  - o 3 000 nouvelles entreprises clientes portant son portefeuille à 63 000 ;
  - o Un solde de 52 000 personnes protégées supplémentaires. Un chiffre attendu à la hausse en 2021 par le fait de la fusion de Sud-Ouest Mutualité<sup>5</sup> avec Harmonie Mutuelle et dont les collaborateurs seront progressivement intégrés à partir de cet automne.
- **Son ratio de solvabilité de 300% démontre la solidité financière** de la mutuelle et sa capacité d'investissements futurs au service des adhérents.

Ces résultats témoignent de l'attractivité de la mutuelle, de la bonne dynamique commerciale des équipes et d'une offre de multi-protection qui répond aux attentes des entreprises et des particuliers. Protéger et valoriser le capital humain à travers le tryptique prévention – santé – prévoyance est au cœur de la stratégie du 1<sup>er</sup> partenaire santé des entreprises.

**Pour autant, ce bilan est à mettre en perspective des impacts de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 :**

- **La baisse des remboursements de soins constatée** par Harmonie Mutuelle pendant le confinement ne doit pas occulter la part de renoncements aux soins et d'actes de prévention non réalisés qui pourront entraîner l'aggravation de certaines pathologies. Par ailleurs, **Harmonie Mutuelle anticipe une inflation médicale** en « dent de scie » sur la période 2020 – 2022 en raison du report de soins.
- Harmonie Mutuelle anticipe également **des prestations en prévoyance en forte hausse** qui s'expliquent notamment par la prise en charge des arrêts de travail pour garde d'enfants.

Par ailleurs, Harmonie Mutuelle continue d'accompagner les entrepreneurs et ses entreprises clientes et leurs salariés avec notamment la possibilité de report de paiement de cotisations et un soutien spécifique aux entrepreneurs.

### ► HARMONIE MUTUELLE VEUT DEVENIR UNE ENTREPRISE MUTUALISTE A MISSION POUR DEFENDRE UNE SOCIETE DE SOLIDARITES BASEE SUR LE POUVOIR DU COLLECTIF

Stéphane Junique, le Président d'Harmonie Mutuelle, a annoncé lors de l'Assemblée Générale le lancement d'une démarche collective pour adopter à l'Assemblée Générale 2021, le statut d'entreprise mutualiste à mission.

*« Parce que nous faisons face au défi climatique, parce que notre société exprime des besoins immenses de solidarités nouvelles pour construire une vie meilleure, les acteurs économiques doivent agir concrètement pour le changement en se changeant eux-mêmes. Harmonie Mutuelle est depuis sa création engagée pour la transformation sociale. Notre ADN, c'est la solidarité organisée par un collectif puissant et agissant, ancré dans les territoires et dans la vie des entreprises. Aujourd'hui, nous souhaitons devenir une entreprise mutualiste à mission en inscrivant nos engagements de toujours dans nos statuts. C'est une démarche de responsabilité qui nous conduira à prendre des engagements que tout le monde pourra vérifier. »* déclare Stéphane Junique.

#### **\*Les chiffres clés 2019**

- Près de 4,8 millions de personnes protégées (dont 57% en contrat collectif)
- Près de 340 000 bénéficiaires de l'ACS et de la CMU-C
- Plus de 63 000 entreprises clientes
- Près de 7 000 représentants des adhérents et salariés
- 2,8 milliards d'euros HT de cotisations santé
- Groupe VYV N°5 du Top 30 de la prévoyance
- Ratio de solvabilité : 300% (selon Solvabilité 2)
- P/C Santé : 82%

<sup>1</sup> sur la base des statistiques de Santé Publique en tenant compte de la part de marché d'Harmonie Mutuelle et de la pyramide des âges de son portefeuille. La part de l'hospitalisation en réanimation est estimée à 76% en considérant que toutes les réanimations sont prises en charge via le forfait « acte lourd ».

<sup>2</sup> réalisé par le cabinet de conseil HCG France. Etude tous secteurs confondus.

<sup>3</sup> baromètre de satisfaction réalisé par INIT pour Harmonie Mutuelle. Octobre 2019

<sup>4</sup> rencontres avec des décideurs économiques et sociaux d'entreprises pour mieux comprendre leurs préoccupations, leurs besoins et leur approche de la santé.

<sup>5</sup> voté à l'Assemblée Générale 2020.

## À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,6 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 700 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.



## À PROPOS DU GROUPE VYV

### Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4<sup>e</sup> bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV<sup>3</sup>, l'offre de soins et de services

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV<sup>3</sup>) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV<sup>3</sup> compte 28 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

